



GARDE RÉGIONALE FORESTIÈRE

Parc naturel régional du Luberon

BILAN 2025

**REGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Contexte et objectifs

En 2025, le **Parc naturel régional du Luberon** a de nouveau répondu favorablement, pour la 22^{ème} année consécutive, à l'initiative de la Région SUD mettant en place une opération de sensibilisation du public aux risques d'incendies de forêt en période estivale, dans le cadre de l'opération « Guerre du feu ». La Garde Régionale Forestière du Parc Naturel Régional du Luberon a donc une fois encore été accueillie avec enthousiasme par les communes du territoire.



Prise de poste des Gardes Régionaux Forestiers du Parc Naturel Régional du Luberon

Cette action a mobilisé **20 jeunes** issus des communes du parc, sur une période de **deux mois (du 23 juin au 31 août)**. Hommes et femmes, âgés de 18 à 30 ans, ils connaissent bien leurs villages et le Luberon, et ont à cœur de le protéger.

La Région fournit l'ensemble des tenues des gardes régionaux forestiers, ce qui les rend facilement identifiables. Néanmoins chaque territoire se différencie avec un écusson porté sur un bras avec son logo. Ces volontaires, ayant un profil et souvent une formation en cohérence avec leur mission, ont été embauchés par le Parc du Luberon en CDD (emploi saisonnier). Il faut souligner **l'aide publique très importante apportée par la Région** à ce dispositif (80% du montant des dépenses éligibles soit en 2025 pour le PNR Luberon, 117 610€ sur une dépense totale de 147 012€).

En 2025, plusieurs communautés de communes ont contribué à l'équilibre financier du dispositif :

La **Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon**, dans le cadre de l'Opération Grand Site des Ogres, a renouvelé son financement de 14 500 €, permettant d'assurer la présence de 10 GRF sur leur territoire dont 6 sur le massif Ocrier.



De plus cette année, la **Communauté de Communes Luberon Monts de Vaucluse** a participé à hauteur de 6 436€ ce qui permet d'assurer une nouvelle présence des GRF à l'Espace Naturel Sensible « La garrigue » à Mérindol, tout en conservant les 2 sites déjà surveillés sur leur territoire.



Enfin la **Communauté de Communes COTELUB** a financé 2 GRF à hauteur de 3 218€ ce qui permet de renforcer la présence à l'étang de la Bonde, des patrouilles en VTTae sur les crêtes du Luberon et à la source du Mirail.



Formations

Une **formation** a été suivie par l'ensemble des GRF de la Région, du 23 juin au 27 juin 2025. Celle-ci s'est déroulée en partie en distanciel ainsi qu'en internat au lycée agricole de Valabre sur trois jours.

Pour la promotion 2025, les modules de formation ont été les suivants :

- La prévention contre les incendies ;
- La défense des forêts contre l'incendie (DFCI) ;
- La cartographie ;
- Les transmissions ;
- Les outils de communication et comportement ;
- La biodiversité
- Retour d'expériences de quelques GRF de l'année précédente

Une formation locale a également été organisée à la maison du parc du Luberon le 30 juin. Cette journée a pour but de permettre à tous de saisir en finesse les sensibilités et règlementations du département de Vaucluse et du territoire du parc. Pour ce faire la Direction Départementale des Territoires de Vaucluse (DDT), l'Office National des Forêts (ONF), les comités communaux feux de forêt (CCFF), le SDIS, l'office de tourisme du pays d'Apt, ont envoyés des intervenants. A ceci s'ajoute plusieurs agents du parc pour aborder les sujets de l'eau, des forêts, de la géologie mais aussi des rapaces protégés, des comportements à adopter et la nécessité des chiens de protection.

Pour finaliser cette formation, les GRF ont également été formés aux premiers secours (attestation PSC1).



Cérémonie de remise de blasons au lycée agricole de Valabre en présence des 250 GRF de la région



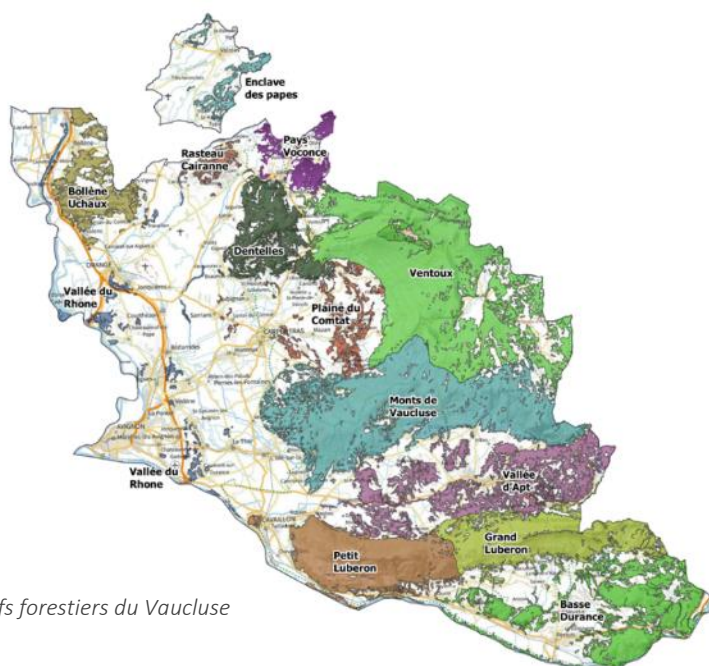
Deux « anciens » GRF du Luberon sur l'estrade de l'amphithéâtre du lycée agricole de Valabre attendant le début du RETEX

Conditions d'accès aux massifs - saison 2025

Le Parc naturel régional du Luberon à la particularité de s'étendre sur deux départements limitrophes : le Vaucluse et les Alpes de Haute Provence. Les conditions d'accès aux massifs forestiers et les restrictions qui en découlent sont encadrés par des Arrêtés Préfectoraux : ainsi deux réglementations différentes coexistent au sein du PNR.

Vaucluse :

L'arrêté Préfectoral en Vaucluse du 29 mars 2023, réglementant l'accès aux massifs forestiers en période estivale (15 juin – 15 septembre) reste en vigueur en 2025. Les niveaux de risque **s'appliquent à l'échelle des massifs** et de manière journalière (**de 00h à minuit**). La circulation des véhicules à moteurs sur les pistes non revêtues au sein d'un massif reste interdite.



Carte des massifs forestiers du Vaucluse

Pour rappel, les niveaux de risque et les conditions d'accès aux massifs en vigueur depuis 2023, dans le département du Vaucluse, sont les suivants :



Risque « vert » : Accès possible.



Risque « jaune » : Accès possible mais recommandé LE MATIN.



Risque « rouge » : **Accès interdit toute la journée** sauf dérogation et sites dérogatoires.



Risque « rouge Extrême » : **Accès interdit toute la journée.**

En 2025, une partie de l'ENS la Garrigue est devenue dérogoire. 12 sites dérogoires ont été validés en Vaucluse pour la saison, dont 8 dans le parc du Luberon :

- Forêt des Cèdres du Petit Luberon à Bonnieux, Lacoste et Ménerbes, sur sa partie balisée
- Mines de Bruoux à Gargas sur l'accès au parking P2 et sur le chemin d'accès aux mines.
- Passerelle des Cîmes à Lagnes (accrobranche)
- Sentier des ocres à Roussillon
- Okhra à Roussillon dans le vallon de Pinguinca sur le sentier de découvert
- Colorado Provençal à Rustrel
- Colorado Aventure à Rustrel y compris sur le chemin d'accès (accrobranche)
- Forest sensation à la Tour d'Aigues (accrobranche)
- ENS la Garrigue, Mérindol

En comparaison avec les deux dernières années, cette année 2025 a été très sensible en termes de risques, sans aller jusqu'au niveau « Rouge extrême ». Les jours d'interdictions d'accès aux massifs ont doublé par rapport à 2024. La faible pluviométrie s'ajoutant aux périodes de canicules a tenu les risques très haut jusqu'aux pluies de la fin du mois d'août qui ont permis une fin de saison moins sensible.

Risque Massif	Vert	Jaune	Rouge	Rouge E
Petit Luberon	11	39	12	0
Grand Luberon	10	42	10	0
Monts de Vaucluse	11	39	12	0
Vallée d'Apt	13	40	9	0
Collines de basse Durance	10	43	9	0
Cadenet-Villelaure	10	43	9	0

Niveau de risque incendie sur les massifs du PNRL dans le Vaucluse du 1 juillet au 31 août 2025 (nb jours)

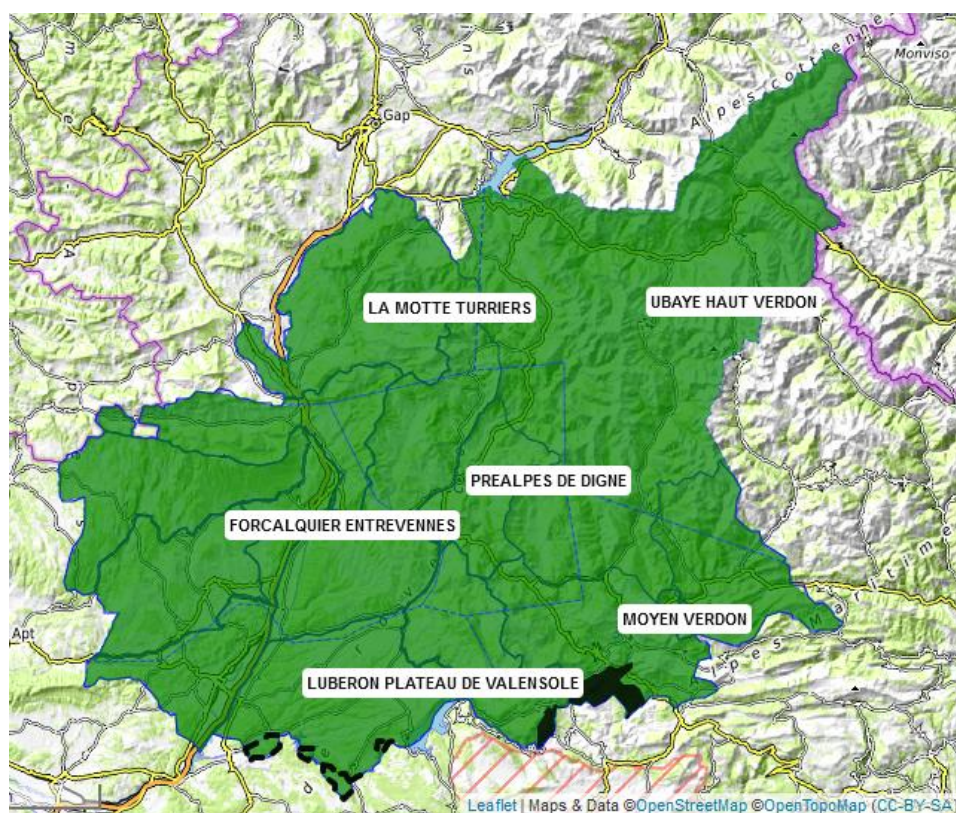
En première ligne pour accueillir les visiteurs dans les sites naturels, les GRF ont su maintenir un haut niveau de professionnalisme. Ils ont ainsi fortement contribué à ce que cette saison se passe bien et en toute sécurité.

Les jours de risque vert ou jaune, en relayant cette réglementation régissant l'accès aux massifs et les bons comportements à avoir en forêt. Les jours de risque rouge, en expliquant l'interdiction de pénétrer dans le massif pour les sites non dérogoires, et en détaillant les conditions d'accès aux zones dérogoires pour les sites concernés.

Alpes de Haute Provence :

Dans le massif de Forcalquier Entrevennes, dans Alpes de Haute Provence, les GRF ont assuré une présence sur les marchés de Manosque une fois par mois et Forcalquier durant les lundis de l'OTI. Durant ces marchés, les GRF relaient donc les informations concernant l'Arrêté Préfectoral des Alpes de Haute Provence. Les niveaux de risque et les conditions d'accès aux massifs en vigueur depuis 2021, dans le département, sont les suivants :

-  Risque « vert » : Accès possible.
-  Risque « jaune » : Accès possible.
-  Risque « orange » : Accès autorisé, travaux autorisés uniquement de 5h à 13h
-  Risque « rouge » : Accès déconseillé **et travaux interdits (sauf dérogations)**
-  Risque « rouge Extrême » : **Accès interdit toute la journée.**



Carte des massifs forestiers des Alpes de Haute Provence

Les missions

La garde régionale forestière fait partie des **mesures préventives définies par le plan départemental de protection des forêts contre les incendies de Vaucluse**. Son rôle de sensibilisation et d'information est reconnu. Les GRF n'ont cependant pas vocation à réaliser des actions de police ou d'appui à la lutte. Dans le département, les GRF sont déployés sur le Luberon, sur les monts de Vaucluse mais aussi sur le massif du Ventoux et en pays de Sorgues, ces derniers sont gérés par le PNR Ventoux et la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse.

Un **travail de mise en cohérence des missions** est réalisé avec les services présents en forêt et concernés par la protection incendie : SDIS, DDT, CCFF (84), ONF, Gendarmerie, polices municipales, police rurale.



Un binôme de GRF avec une CCFF de Roussillon

Les Gardes régionaux Forestiers apportent essentiellement **une sensibilisation au public sur les risques incendie et sur la réglementation en vigueur définie par arrêté préfectoral** qui détermine l'accès aux massifs forestiers en période estivale. Avec la modification de l'arrêté préfectoral il y a 2 ans, leur mission s'est avérée plus essentielle que jamais.

Ils veillent également **aux bons comportements des randonneurs** vis-à-vis des cigarettes, des barbecues, des détritiques, de la protection contre la chaleur, etc... Puis ils sont attentifs pour **relayer l'information sur les éventuels départs de feux** (fumées suspectes) vers les services compétents (astreinte et patrouilles DFCI, pompiers). Au contact du public, ils sensibilisent aux habitudes à prendre **avant de partir en randonnée** : repérer son itinéraire, prendre une carte, des chaussures adaptées, de l'eau. Véritables sentinelles du territoire, ils s'assurent que le public comprenne que chaque site a ses particularités.

Enfin, les Gardes régionaux forestiers peuvent directement **informer le public** sur le territoire, la sensibilité des sites naturels, les lieux à visiter, les activités à pratiquer et les services existants.

Les sites

Les gardes régionaux forestiers ont été déployés par binômes à l'entrée des sites naturels les plus fréquentés des massifs, et **en priorité sur les sites dérogatoires et/ou les plus sensibles** de la zone du Luberon. Les sites dérogatoires sont des espaces dédiés pour recevoir du public malgré un **niveau de risque incendie Rouge**.

Les gardes régionaux forestiers jouent un rôle important pour permettre que ces sites naturels restent accessibles aux visiteurs et contribuent ainsi à l'attractivité touristique de notre territoire.

Les GRF sont présents pour sensibiliser au risque incendie :

- Au **Colorado provençal de Rustrel**, où ils assurent des patrouilles sur les sentiers et veillent au bon comportement des visiteurs, qui n'ont, pour la grande majorité, pas l'habitude de fréquenter des massifs forestiers et sites naturels. Ce **site dérogatoire**, le plus fréquenté du Luberon, est couvert 6 jours sur 7 par 2 binômes, de 9h à 16h.
- Au **massif des Cèdres du petit Luberon**, espace naturel sensible, **site dérogatoire également apte à recevoir du public en risque ROUGE**. Ce site est prisé des habitués comme des visiteurs pour la fraîcheur qui y règne et l'ambiance des lieux. Une présence des GRF est assurée sur ce site 7 jours sur 7. En cas de risque ROUGE E, un garde communal assure l'information de la fermeture du site. Les gardes régionaux forestiers sont alors mobilisés sur d'autres entrées de massifs.



Les gardes régionaux forestiers à la forêt des cèdres.

- Au **sentier des Ogres de Roussillon**, en alternance avec Okhrâ, les gardes régionaux forestiers ont assuré la sensibilisation des nombreux visiteurs sur ce site dérogatoire d'exception. De même qu'au Colorado provençal, ils sensibilisent et informent un public peu habitué aux espaces naturels. Une présence est assurée 4 jours par semaine.
- A **l'Ecomusée de l'ocre- Okhrâ**. Présents 1 à 2 jours par semaine, en alternance avec le Sentier des Ogres de Roussillon, les gardes régionaux forestiers ont relayé la bonne conduite à adopter avant de partir en balade aux personnes venant faire les visites guidées ou non.

Ces quatre sites sont ceux qui accueillent le plus de visiteurs étrangers, il est donc essentiel de maîtriser plusieurs langues.

- Dans le **vallon de l'Aiguebrun**. Situé sur le Grand Luberon, lieu prisé des randonneurs et des grimpeurs, qui **n'est plus dérogatoire** pour la deuxième année. Les gardes régionaux forestiers informent sur la réglementation relative aux interdictions de bivouac, de baignade et communiquent sur la fragilité de ce secteur. Ils sont présents 7 jours sur 7. En cas de risque incendie **ROUGE E**, une présence est assurée de 7h à 21h pour contribuer à la fermeture des accès au vallon.

Les gardes régionaux forestiers en patrouille dans le vallon de l'Aiguebrun pour sensibiliser à la fragilité du site et à l'interdiction de baignade.



- Aux **Gorges de Régalon** 7 jours sur 7. Partie intégrante du massif forestier, prisées des randonneurs pour leur fraîcheur, à une période particulièrement sensible en raison de la présence d'oiseaux protégés qui nichent et sont très fragiles face au dérangement sonore. On y retrouve également des problématiques de conservation du patrimoine géologique. En effet, cet espace géologique d'exception fait partie de la Réserve Naturelle géologique du Luberon. Pour toutes ces raisons, les chiens sont strictement interdits, ainsi que de déplacer les pierres. Les gardes régionaux communiquent donc 7 jours sur 7 sur la sensibilité du lieu et sur les différentes interdictions (notamment celle de former des cairns, et la présence de chiens). Ils sont épaulés par les Comités Communaux Feux de Forêt de Cheval-Blanc et Mérindol. En cas de risque rouge E, une présence est assurée de **7h à 21h**.



Déplacer les roches dégrade le patrimoine géologique fragile

- A la **Colline Saint-Jacques de Cavaillon**. Une patrouille VTT est assurée 5 jours par semaine. Bien que fréquentée essentiellement par des locaux, la colline a été la proie des flammes plusieurs fois au cours des 15 dernières années, en particulier en 2012. La présence d'une patrouille rassure les riverains, conscients qu'en cas de départ de feu, leurs maisons sont particulièrement exposées. Enfin, la colline Saint-Jacques fait face à la fois aux **Monts de Vaucluse, au petit Luberon et aux Alpilles** et constitue un lieu de surveillance stratégique en cas de départ de feu sur ces secteurs.

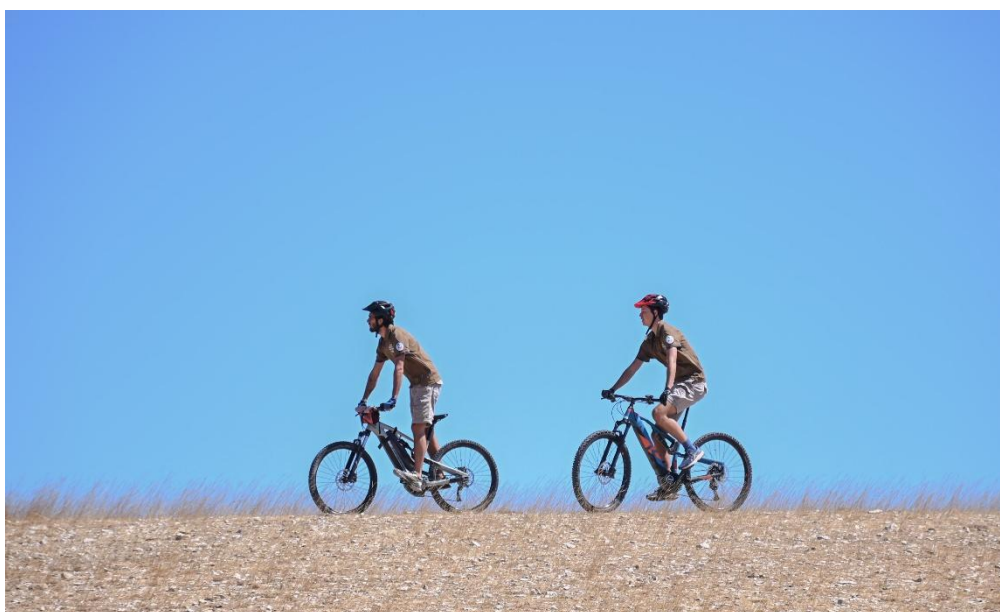


Les gardes informent le public sur la réglementation et le comportement à adopter en forêt

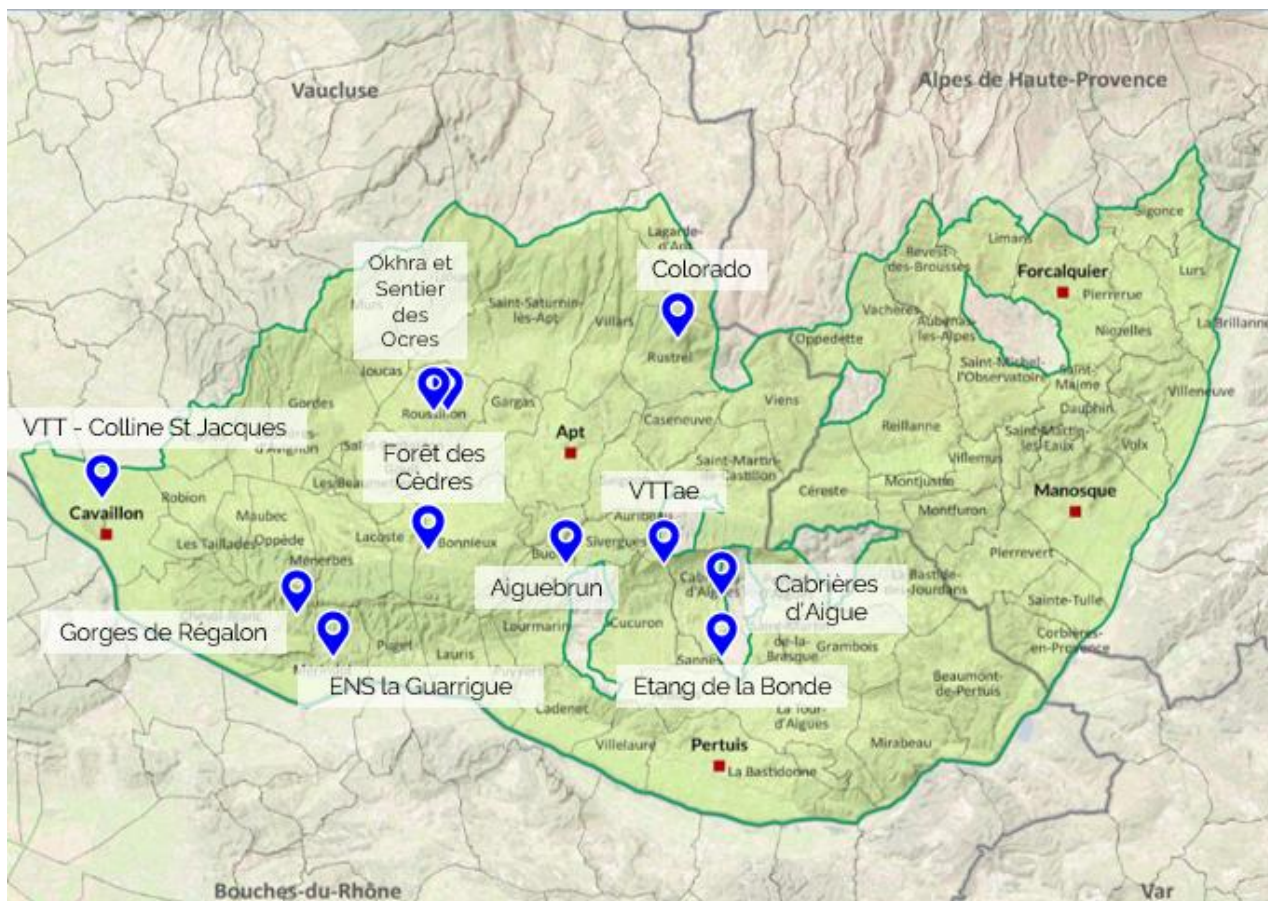


- En **patrouille VTT à assistance électrique** sur les **Crêtes du grand Luberon**. 3 jours par semaine, les GRF réalisent l'ascension des crêtes du grand Luberon à VTTae. Cette opération est en place depuis 2021, grâce au soutien de la fondation du Crédit Agricole. Ils partent à 8h depuis Cucuron, où la mairie met à disposition un local pour le stockage des VTTae. Le point culminant du Luberon constitue un point stratégique pour surveiller les éventuels départs de feux, avec une vue dégagée au nord et au sud. Nous avons pu constater suite aux trois saisons passées que leur présence sur les crêtes était nécessaire au vu du nombre de personnes sensibilisées ainsi que les nombreux départs de feux signalés. En plus de leur utilité de surveillance et de sensibilisation, ce binôme joue un rôle important auprès des communes alentours et leurs habitants. En risque rouge et rouge E, ils se placent au départ du sentier pour les crêtes à **Cabrières d'Aigues**.

Patrouille en VTTae sur les crêtes du grand Luberon



- A la **source du Mirail**, ils assurent une présence au départ des sentiers du grand Luberon, pour renseigner les randonneurs avant leur départ dans le massif.
- A l'**étang de la Bonde**. Après l'essai réussi de l'année dernière, cette année les GRF ont assuré une présence 1 à 2 jours par semaine sur toute la saison. Leur moyenne journalière de 74 personnes les place à la cinquième place des sites les plus fréquentés couverts par la garde régionale forestière. Le public rencontré était très hétéroclite.



Carte localisant les sites de présence des gardes régionaux forestiers en 2025 sur le territoire du PNRL

MARCHES LOCAUX

Par ailleurs, les gardes forestiers régionaux sont présents sur de nombreux **marchés locaux** : L'objectif est d'y **sensibiliser les estivants mais aussi les résidents**, pas toujours au fait de la réglementation d'accès aux massifs forestiers en période estivale !

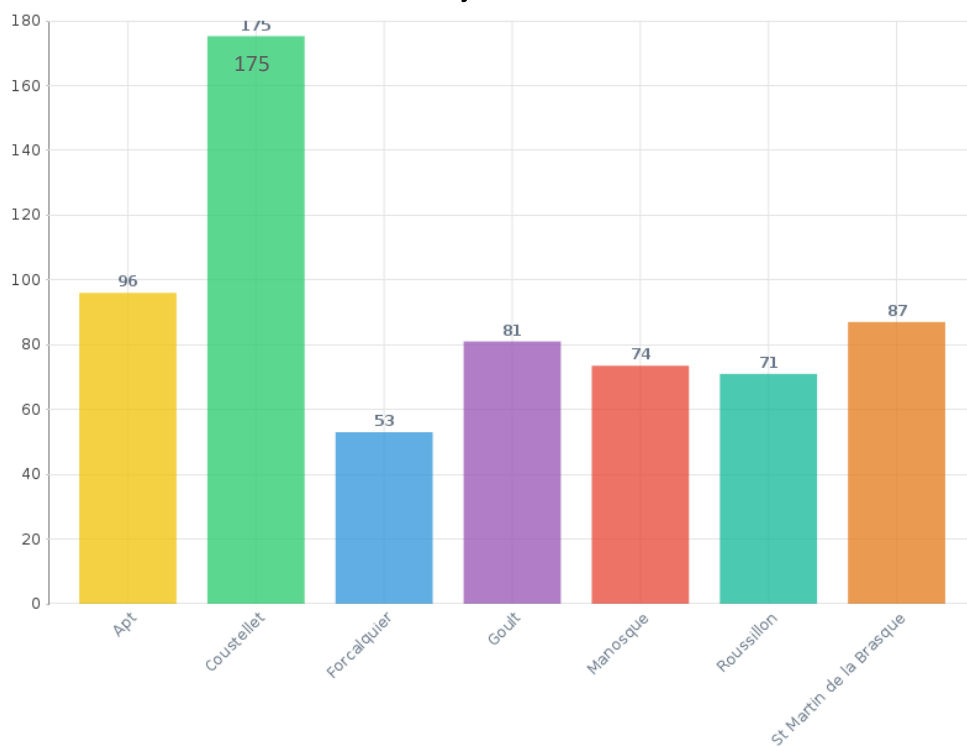
Au cours de cette saison estivale, vous avez peut-être, de nouveau, eu l'occasion de rencontrer les gardes régionaux forestiers sur les marchés de Goult, Roussillon, Apt, Manosque, Saint-Martin-de-la-Brasque, Coustellet et Forcalquier. **(25 marchés au total en 2025)**. Identifiables par leur tenue fournie par la Région SUD, les gardes bénéficient d'un stand d'information et d'oriflammes parc, région et risque incendie, afin d'inciter les visiteurs à venir à leur rencontre.





GRF sur le marché d'Apt devant la maison du parc

Moyenne du nombre de personnes sensibilisées les jours de marchés



COORDINATION

En 2025, avec la baisse de l'effectif, une seule coordinatrice a pris poste, elle a cependant été soutenue durant tout le mois de juillet par un assistant. Le mois de juillet étant le mois le plus chargé avec la gestion des 9 binômes sur le terrain et le mois d'août à préparer.

Sur le terrain les binômes sont au maximum constitué d'un « ancien » associé à un « nouveau » garde, facilitant ainsi la formation des uns par les autres. Les profils et niveaux d'études des jeunes étudiants ou non sont très différents. Leur point commun est d'avoir une grande sensibilité à la nature, notamment au territoire du parc.

La mise en place et le suivi du dispositif ont été assurés par le **pôle Biodiversité et ressources naturelles du Parc naturel régional du Luberon**.

Les outils de communication

PANNEAUX D'INFORMATION ET ORIFLAMMES DE RISQUE

En 2023, de nouveaux panneaux informatifs et oriflammes de risque ont été réalisés, pour s'adapter au **nouvel arrêté préfectoral** concernant l'accès aux massifs forestiers en période estivale. Ils sont un support important pour le discours de prévention, et pour mieux informer les visiteurs sur les possibilités de randonnées. Cette année encore, ils ont permis de faire passer l'information au mieux.

- Panneau général sur la réglementation d'accès aux massifs forestiers en Vaucluse
- Panneaux déclinés sites par sites, présentant les accès, les itinéraires et les conseils ou réglementations spécifiques
- Oriflammes de couleur à l'entrée des sites indiquant le niveau de risque du jour
- Flyers



Panneau explicatif sur le risque incendie

Panneau de site présentant les itinéraires



Oriflammes garde régionale forestière et risque incendie

LA PRESSE

La saison 2025 a été lancée par la Région Provence Alpes Côte d'Azur et le Parc Naturel régional du Luberon lors d'une conférence de presse le 9 juillet 2025 à l'Office de Tourisme de Cavaillon, en présence des partenaires.



Les GRF, les élus et les partenaires présents lors de la conférence de presse de lancement de saison



Discours de Mme SANTONI, présidente du PNRL, lors de la conférence de presse de lancement de saison

Cavaillon - Sud Vaucluse

9
La Provence
Mardi 15 juillet 2025

LUBERON

Vingt gardes forestiers veillent sur les massifs durant l'été

Jusqu'à fin août, ces volontaires se mobilisent pour informer, prévenir et surveiller les zones forestières du Luberon où le risque d'incendie est important.

Ils seront les yeux, les oreilles de la sauvegarde des forêts du Luberon et n'hésiteront pas à joindre la parole pour conseiller et intervenir. Cette nouvelle brigade de gardes régionaux forestiers, composée de vingt jeunes gens ayant reçu une formation préalable, a pris ses fonctions mercredi 9 juillet. Ils ont été reçus à l'office de tourisme intercommunal de Cavaillon, en présence de Jean Artaud, conseiller régional de la région Paca, de Dominique Santoni, présidente du Parc du Luberon Monts de Vaucluse et de Gérard Daudet, maire de Cavaillon.

C'est la 22^e année que ces équipes sont mises en place dans le cadre d'un programme régional, le bien nommé "Guerre du feu".

En cette saison, chacun sait - et les graves incendies de Marseille en sont la triste illustration - la nature et nos forêts courent un grave danger. Elles sont à la merci d'une imprudence, d'un incident mal maîtrisé, d'une malveillance et peuvent s'embraser à tout moment.

C'est pourquoi le rôle de ces vingt jeunes gardes forestiers est si important. Couvrant tout le secteur, depuis la colline Saint-Jacques jusqu'au valon de l'Aiguebrun en passant par Roussillon, les gorges du Régallon, l'étang de La Bonde, les Cèdres et Méridol (ENS



Élus et gardes régionaux forestiers ont été reçus à l'office de tourisme de Cavaillon pour lancer la saison de surveillance des massifs forestiers. / PHOTO F.V.

La Garrigue), ils sont d'ores et déjà à pied d'œuvre et resteront mobilisés jusqu'à fin août.

Un maillon essentiel de la défense du patrimoine

Leur mission ? "Elle est multiple et stratégique, ont affirmé les élus ce 9 juillet, il s'agit tout à la fois de valoriser, faire découvrir, mais aussi protéger et prévenir les visiteurs, randonneurs et estivants, voire alerter." Leurs armes ? "La conviction et le dialogue !"

Qu'ils soient à VTT ou à pied, ils représentent un des mail-

lons essentiels de la défense de notre patrimoine en été. Grâce à un budget de 147 000 €, financé par le Conseil régional (80%), le Parc du Luberon, les intercommunalités (Luberon Monts de Vaucluse, Pays d'Apt, Sud Luberon), les voilà désormais répartis sur les sentiers et zones sensibles.

Ces jeunes, issus du territoire local, seront aussi présents sur les marchés locaux. Allez à leur rencontre : leurs conseils sont précieux, n'en doutons pas.

Frédéric VASSE

“
Leur mission est multiple et stratégique, il s'agit tout à la fois de valoriser, faire découvrir, mais aussi protéger et prévenir les visiteurs, voire alerter.”

Exemple d'un article traitant des GRF

Les résultats

Les Gardes régionaux forestiers ont pour obligation d'effectuer chaque jour le **comptage du nombre de personnes sensibilisées**. Si le « leader » d'un groupe ou d'une famille est sensibilisé, toutes les personnes constituant ce groupe ou cette famille sont considérées comme sensibilisées. Les GRF n'étant pas présents tous les jours ni toute la journée sur leurs sites, ces chiffres ne correspondent pas à la véritable fréquentation des sites couverts. Ils restent cependant un bon indicateur de la fréquentation de ces espaces naturels en période estivale. Il convient de préciser, qu'à dispositif égal, les comptages sont plus ou moins impactés par les niveaux de risques incendie qui déterminent les possibilités d'accès aux massifs dans le Vaucluse.

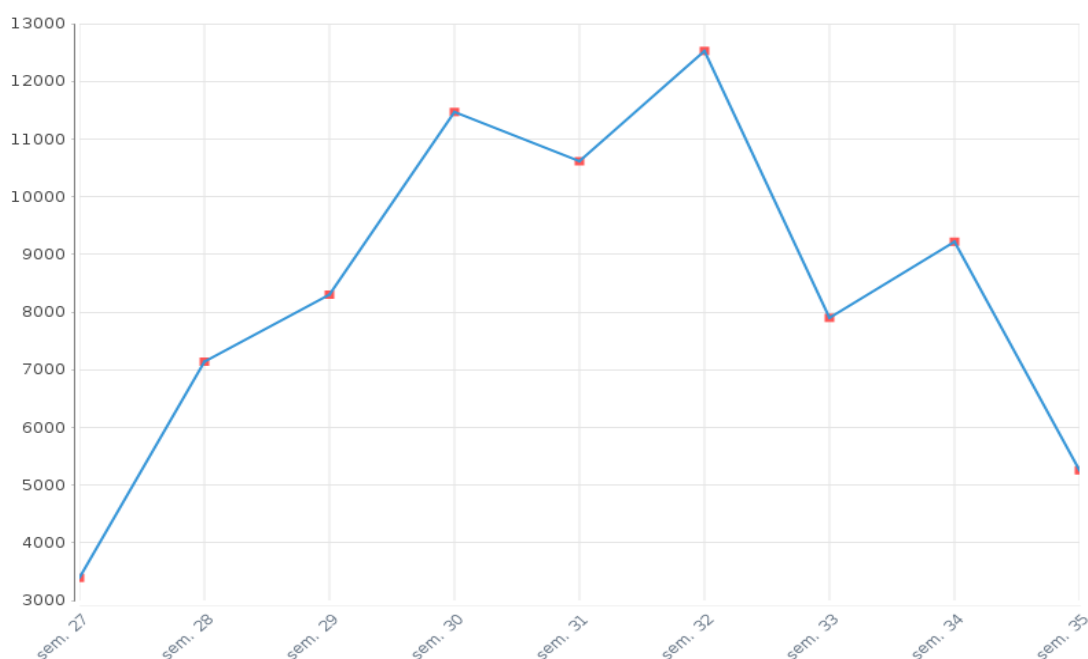
Résultats généraux

Cette année 2025 a été très sensible en termes de risque, les interdictions d'accès aux massifs ont donc été assez nombreuses et ont commencées assez tôt dans la saison.

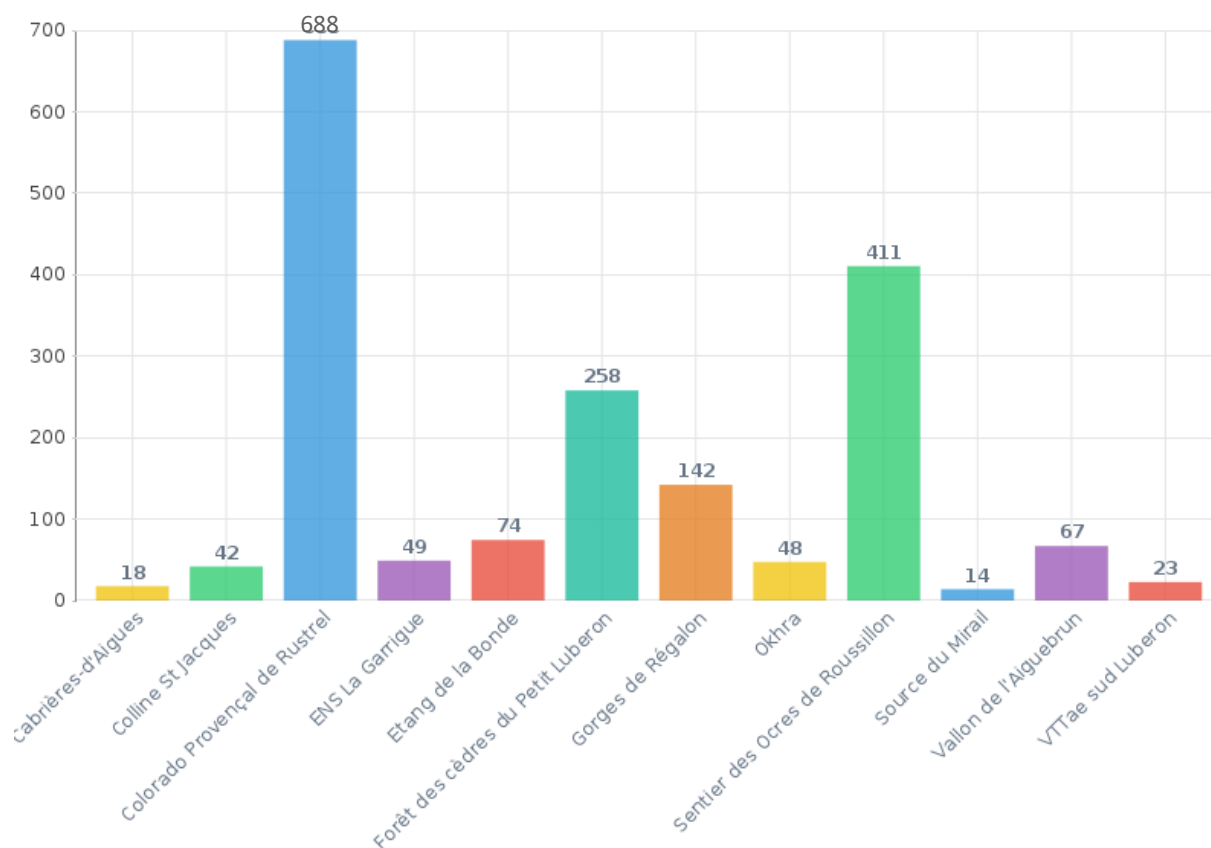
En cette saison 2025, un peu moins de **76 000 personnes** ont été directement sensibilisées aux risques incendies de forêt par les GRF. Le nombre de personnes sensibilisées cette année est approximativement le même qu'en 2022, ceci peut s'expliquer par les similarités en termes de chaleur et fermeture des massifs.

Cette année, la fréquentation des massifs semble de nouveau diminuer. Ce constat peut s'expliquer, d'une part, par une **baisse globale de la fréquentation touristique du territoire**. De plus, nous avons pu constater une forte baisse de fréquentation des massifs forestiers lors de la semaine du 11 au 17 août. Ce qui correspond à la plus grosse semaine de canicule de la saison.

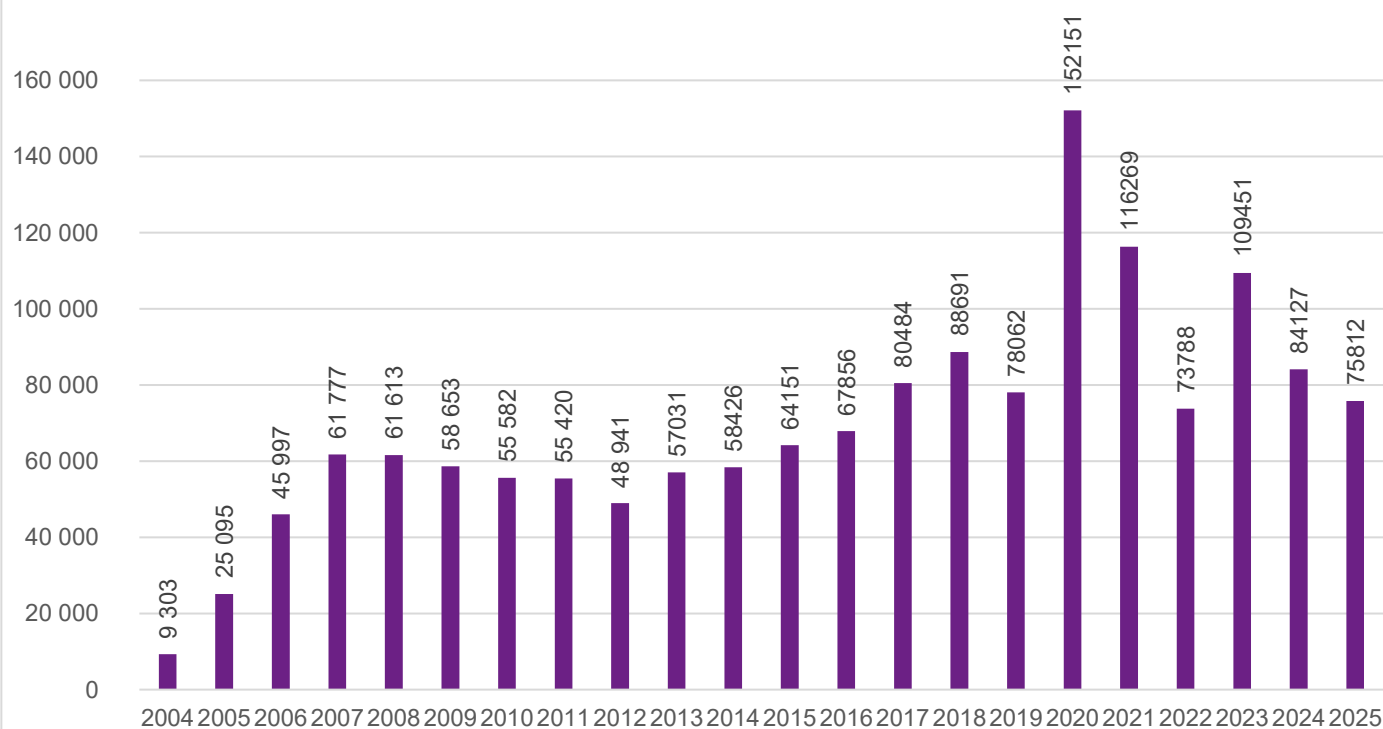
Nombre de personnes sensibilisées par semaine



Moyenne journalière par site



Nombre de personnes sensibilisées en fonction des années



Enquête qualitative

En 2025, nous avons réitéré, pour la seconde année, des **journées de comptage spécifique**. Ces journées avaient pour but de recueillir des données sur la proportion de personnes **connaissant le dispositif et s'informant sur le niveau de risque** en fonction de leur **lieu de résidence**.

Quatre jours, tout au long de la saison, ont été consacré à ces comptage spécifique : un début juillet, un fin juillet, un début août et un fin août (de manière à avoir le plus de représentativité possible). Nous avons donc récolté **plus de 4900 données** à quatre moments clés de la saison estivale.

Premièrement, cela nous a permis de constater que **72%** (contre 78% en 2024) des personnes visitant les différents sites couverts par le dispositif GRF sont originaires d'un territoire hors Région Sud. Il paraît donc logique qu'ils n'aient pas une bonne connaissance de l'arrêté préfectoral en vigueur.

Effectivement, après analyse des données, nous pouvons affirmer que plus de **91% des personnes ne venant pas de la région Sud ne vérifient pas le niveau de risque** avant d'aller en forêt.

En comparaison, les visiteurs qui résident dans un des départements de la Région Sud ont pour **72% d'entre eux connaissance de l'existence du dispositif**. Cependant, **seulement 27%** des personnes **vérifient le niveau de risque** avant d'aller en forêt



GRF remplissant la fiche de comptage spécifique

Cette année les habitants du Vaucluse ont joué les bons élèves avec 36,4% des gens qui avaient vérifié l'accessibilité aux massifs avant de se déplacer. Cependant encore 27% des résidents rencontrés n'avaient pas connaissance du dispositif.

Avec ces données, nous avons pu calculer qu'en globalité **13,8% des personnes sensibilisées avaient regardé si les massifs étaient accessibles avant de partir de chez eux**. Ces résultats sont alarmants mais sont à mettre en perspectives, en 2024, ils étaient seulement 7,6% à avoir consulté le risque du jour. Effectivement, cette année, quel que soit la tranche de population, les chiffres sont plus encourageants que ceux de 2024. La sensibilité accrue de cette saison peut expliquer en partie cette légère amélioration. Mais ces chiffres montrent quand même l'importance de la sensibilisation à l'entrée des sites pour que la vérification du niveau de risque devienne une habitude.

Nous avons, par contre, pu observer que plus de 55% des résidents d'un département de la région hors Vaucluse, avaient connaissance du dispositif mais oubliaient de vérifier le risque avant de se déplacer. Beaucoup nous disent regarder chez eux mais n'y pensent pas quand ils partent en vacances dans d'autres départements.

Conclusion

La prévention des risques d'incendie par une sensibilisation en face à face du public au cœur des sites naturels fréquentés est indispensable, bien que cette saison 2025 ait encore connu une baisse de fréquentation par rapport à l'année passée. Mais les départs de feu quasiment quotidiens survenus cette année encore, même s'ils n'ont jamais pris de proportions désastreuses, sont là pour nous rappeler que le travail de sensibilisation des jeunes en forêt est toujours autant justifié, et qu'il est nécessaire à un bon équilibre entre sécurité du public et découverte des forêts.

Pour s'en convaincre si nécessaire, il convient de voir l'enthousiasme des résidents, riverains, visiteurs et professionnels du tourisme, sur la présence renouvelée des gardes régionaux forestiers au cœur de l'espace naturel. **Le face à face avec le visiteur** est une réelle plus-value pour expliquer la réglementation, convaincre du bien-fondé de la vigilance et disséminer « la culture incendie ».

La réussite du dispositif GRF émane avant tout de la **mobilisation de jeunes motivés**, mais aussi de la **qualité de la formation** qu'ils reçoivent de l'ensemble des services compétents, du **mode de fonctionnement** adapté et enfin d'une **complémentarité** entre tous les acteurs de la prévention, et ce, sur l'ensemble du territoire du Parc naturel régional du Luberon et ses différents massifs qui s'étirent d'est en ouest sur deux départements. La garde régionale forestière est chaque année **évaluée et ajustée aux réels besoins** de prévention et de sensibilisation du public sur l'accès aux massifs forestiers en période estivale.



Sensibilisation du public à l'entrée de la forêt des Cèdres du petit Luberon

Les perspectives de la garde régionale forestière en Luberon pour 2026 portent sur :

- La reconduite du dispositif pour la saison estivale
- La poursuite du partenariat avec les communautés de communes
- Une concertation avec les communes et sites concernés pour adapter au mieux le dispositif
- La poursuite des actions de sensibilisation sur les marchés locaux

Annexe

Les 19 Gardes Régionaux Forestiers de la promotion 2025 pour le Parc Naturel régional du Luberon :

Elise LIENS	Samuel GIRARDET
Ianis MATHIEU KELHFI	Apolline SIGAUD
Justine BOURNE	Cyril BRIAND
Lila AZMAYESH	Rémy SOTO
Romane LLORCA	Guénola DUJARDIN
Quentin EGENSCHWILLER	Romain COUPIER
Josue TOGBE ATTI	Renaud CUEFF
Lola CERET	William DECKER
Grégoire GUALGUEROTTI	Clément OUI
Jessin CARMINATI	

Et la coordinatrice :

Louna MILCENT
